

NEXANS

Société anonyme au capital de 28 720 030 euros

Siège social : 8, rue du Général Foy - 75008 PARIS

393 525 852 R.C.S. PARIS

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

(Semestre clos le 30 Juin 2011)

SOMMAIRE

1. Activité du Groupe au premier semestre	3
1.1 Résultats consolidés du Groupe Nexans	3
1.1.1 Evolution des résultats	3
1.1.2 Résultats par métier (chiffres d'affaires à cours des métaux constants)	4
1.2 Autres éléments des comptes consolidés	10
1.2.1 Effet stock-outil	10
1.2.2 Dépréciations d'actifs nets	10
1.2.3 Restructurations	11
1.2.4 Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux	11
1.2.5 Plus et moins values sur cession d'actifs	12
1.2.6 Amende liée aux enquêtes concurrence	12
1.2.7 Résultat financier	12
1.2.8 Impôt	12
1.2.9 Principaux flux financiers de la période	13
1.2.10 Bilan	13
1.2.11 Autres faits marquants du premier semestre	14
2. Progrès réalisés et difficultés rencontrées	16
3. Orientations et perspectives pour le second semestre 2011	19
4. Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté	20
5. Transaction entre les parties liées	21
6. L'activité et les résultats de la société Nexans	21
7. Gouvernement d'entreprise	21

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité de la Société et du Groupe Nexans pendant le premier semestre de l'exercice 2011. Il est établi sur la base des comptes sociaux et des comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2011.

Nexans, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché NYSE Euronext Paris compartiment A), fait partie de l'indice SBF120. La répartition estimée du capital social par catégorie d'actionnaires au 30 juin 2011 était la suivante :

- Investisseurs institutionnels : 83,3 % dont 8,9 % pour le Groupe Madeco (Chili) ; 5,2% pour Dodge & Cox (USA) et 4,9 % pour le Fonds Stratégique d'Investissement (France);
- Actionnaires individuels et salariés : 13,7 % ;
- Actionnaires non identifiés : 3,0 %.

1. Activité du Groupe au premier semestre

1.1 Résultats consolidés du Groupe Nexans

1.1.1 Evolution des résultats

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2011 s'établit à 3 527 millions d'euros contre 2 955 millions d'euros au premier semestre 2010. A cours des métaux constants, le chiffre d'affaires s'élève à 2 287 millions d'euros contre 2 100 millions d'euros pour le premier semestre 2010.

A taux de change et périmètre constants, les ventes s'inscrivent en croissance organique de 8,2%, témoignant de l'amélioration des conditions de marché dans tous les métiers du Groupe.

L'activité dans l'ensemble des zones géographiques s'inscrit également en progression marquée, à l'exception de la zone MERA (Moyen-Orient, Russie, Afrique), dont le recul sur le premier semestre 2011 s'explique essentiellement par les troubles politiques intervenus en Afrique du Nord durant la période.

La marge opérationnelle s'établit à 117 millions d'euros à fin juin 2011 soit 5,1% du chiffre d'affaires à cours des métaux constants, contre 83 millions d'euros au premier semestre 2010 (4,0%).

L'EBITDA (marge opérationnelle avant dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles) s'élève à 186 millions d'euros contre 150 millions d'euros au premier semestre 2010.

Après prise en compte d'une dotation aux provisions de 200 millions d'euros pour couvrir l'amende qui pourrait être infligée à Nexans suite à la communication des

griefs¹ reçue en date du 5 juillet 2011 de la Direction Générale de la Concurrence de la Commission Européenne pour comportement anticoncurrentiel dans le secteur des câbles d'énergie sous-marins et souterrains ainsi que les matériels et services associés, le résultat net part du Groupe s'établit à - 151 millions d'euros sur le premier semestre 2011. Le résultat net au 30 juin 2010 s'élevait à -17 millions d'euros, affecté par des charges de restructuration et des dépréciations d'actifs significatives.

1.1.2 Résultats par métier (chiffres d'affaires à cours des métaux constants)

ENERGIE

Au premier semestre 2011, les ventes du métier Energie affichent une croissance organique de 8,5% et s'établissent à 1 906 millions d'euros contre 1 743 millions d'euros au premier semestre 2010.

Infrastructures d'énergie

Au premier semestre 2011, les activités d'infrastructures d'énergie enregistrent une croissance organique de 4,8%. Cette évolution favorable masque toutefois une situation contrastée suivant les segments d'activité :

- Dans le domaine des câbles et accessoires de basse et moyenne tension, la reprise d'activité observée en seconde partie d'année 2010 se poursuit.

En ce qui concerne les câbles basse et moyenne tension, la situation est nuancée en fonction des zones géographiques. En Europe, certains pays enregistrent de fortes hausses d'activité, à l'image de l'Allemagne alors que d'autres pays affichent des ventes stables (Italie, Scandinavie) ou en retrait (France, Suisse, Espagne et Royaume-Uni). D'une façon générale, cette croissance faible reflète une reprise timide des politiques d'investissement des principaux opérateurs. Malgré des volumes en progression, l'Amérique du Nord enregistre également une croissance limitée de son chiffre d'affaires dans un contexte concurrentiel toujours difficile. Dans la zone Asie-Pacifique, les ventes bénéficient par contre de la reprise des investissements des opérateurs de réseau d'énergie en Australie, Nouvelle Zélande ainsi qu'en Corée du Sud. La poursuite d'une forte demande relative aux projets d'interconnexion au Brésil permet à la zone Amérique du Sud d'enregistrer une croissance à deux chiffres. Enfin, les ventes de câbles moyenne

¹ Une communication des griefs est une étape officielle des enquêtes de concurrence de la Commission par laquelle cette dernière informe par écrit les parties concernées des griefs retenus à leur encontre. Le destinataire d'une communication des griefs peut y répondre par écrit, en exposant tous les faits dont il a connaissance qui sont susceptibles d'écarter les griefs formulés par la Commission. Il peut également demander à être entendu pour présenter ses observations à propos de l'affaire en cause. L'envoi d'une communication des griefs ne préjuge pas de l'issue finale de la procédure.

tension de la zone MERA (Moyen-Orient, Russie, Afrique) sont pénalisées par les conséquences de la révolution égyptienne, qui a entraîné un fort ralentissement de l'activité de Nexans dans ce pays et d'une façon plus générale, l'attrition d'un certain nombre de marchés export compte tenu d'une situation géopolitique instable.

L'activité d'accessoires destinés aux réseaux de basse et moyenne tension a pour sa part confirmé sa progression du deuxième semestre 2010 avec une croissance organique à deux chiffres sur les six premiers mois de l'année 2011. Le Groupe bénéficie de l'extension progressive de sa gamme de produits à des segments de marché comme l'éolien, dont la croissance est supérieure à la moyenne du marché.

Malgré l'amélioration des volumes, la marge opérationnelle des activités de câbles de basse et moyenne tension a été impactée négativement au premier semestre par un environnement de marché concurrentiel et une réduction significative d'activité au Moyen Orient.

- Dans le domaine de la haute tension sous-marine, les progrès réalisés dans l'exécution des contrats permettent une reconnaissance de chiffre d'affaires nettement supérieure à celle du premier semestre 2010.

Le Groupe a notamment bénéficié au premier semestre 2011 des effets positifs de la réorganisation mise en œuvre dans son unité de Halden en Norvège courant 2010, pour faire face aux enjeux que connaît ce métier en fort développement. Le Groupe a ainsi réalisé la production et l'installation de projets d'envergure comme le câble 250 kV « COMETA » qui relie la péninsule Ibérique et les Baléares sur une longueur de plus de 240kms et par des fonds pouvant atteindre 1 400 mètres de profondeur. Le Groupe a également entamé la fabrication des câbles destinés à la ferme éolienne en mer « London Array » située au large de l'Angleterre.

Sous l'effet de la montée en puissance de la production et d'une meilleure exécution des contrats, la marge opérationnelle de l'activité marque un redressement très net par rapport à 2010.

Le semestre a également été caractérisé par une activité soutenue en matière d'appel d'offres, confirmant la très bonne orientation de ce marché. Malgré des ventes en hausse, le carnet de commandes reste stable par rapport à la fin de l'année 2010. Le Groupe a notamment remporté durant le semestre le contrat relatif au projet Skagerrak IV. Ce projet vise à relier la Norvège et le Danemark à l'aide d'un câble haute tension sous-marin à courant continu d'une tension de 500 kV et d'une puissance de 700 MW. Il vient s'ajouter aux trois câbles sous-marins déjà existants entre ces deux pays et répond à la volonté de favoriser une meilleure interconnexion entre le potentiel hydro-électrique de la Scandinavie et l'Europe continentale.

La croissance de la demande sur le segment des câbles haute tension sous-marins avait conduit le Groupe en 2010 à décider une augmentation significative de sa capacité de production sur son site norvégien de Halden. Ce projet d'extension se déroule conformément au programme fixé par le Groupe. La montée en puissance de ces nouvelles installations permettra à Nexans d'accompagner la croissance du marché au cours des prochaines années.

- Les activités de câbles haute tension terrestre ont pour leur part connu un premier semestre difficile. Le premier trimestre a en effet été marqué par le démarrage tardif de différents projets dans les pays du Golfe et par l'interruption de la réalisation de deux importants contrats en Libye. Ces éléments ont retardé la reconnaissance de chiffre d'affaires et perturbé le bon fonctionnement des usines. L'activité s'est reprise en fin de second trimestre grâce à de nouvelles commandes en Europe, Russie et au Moyen- Orient. Les perspectives sont de ce fait plus encourageantes pour le second semestre même si le Groupe n'anticipe pas à ce stade de reprise à court terme de son activité en Libye.

Ces différents éléments ont impacté négativement la marge opérationnelle de ces activités au cours du premier semestre 2011.

L'activité de cotation reste soutenue et à fin juin 2011, le carnet de commandes de ce métier représente près d'un an d'activité, soit un niveau comparable à celui de fin 2010. Dans ce contexte, Nexans a annoncé début juillet sa décision de construire aux Etats-Unis, une usine destinée à la fabrication de câbles d'énergie extra-haute tension (EHT) souterrains, avec une extension possible aux activités Haute Tension sous-marine. Avec cet investissement, le Groupe entend tirer parti des projets majeurs attendus sur le marché des câbles EHT en Amérique du Nord et du Sud au cours des années à venir.

La marge opérationnelle du métier Energie Infrastructures s'établit à 58 millions d'euros au premier semestre 2011 soit 6,1% du chiffre d'affaires à cours des métaux constants contre 61 millions d'euros (6,8%) au premier semestre 2010.

Industrie

A taux de change et périmètre constants, les activités de câbles industriels progressent de plus de 15% au premier semestre 2011 :

- L'activité de faisceaux destinée principalement aux constructeurs automobiles allemands haut de gamme poursuit sa très forte croissance. Après un bond de plus de 50% sur l'année 2010, les ventes enregistrent de nouveau une croissance de plus de 30% au premier semestre 2011.
- Les autres segments de câbles industriels croissent à un rythme proche de 10%. Le secteur des ressources énergétiques bénéficie de la reprise des investissements dans le domaine du pétrole et du gaz. Le redémarrage de l'activité observée dans ce segment au dernier trimestre est confirmé avec une activité de cotation en nette

augmentation. Le secteur de l'industrie minière continue pour sa part à se développer avec une activité en très forte hausse en Australie et en Amérique du Sud. La reprise d'activité est également confirmée dans le segment de la robotique où le Groupe bénéficie notamment des positions fortes de la société italienne Intercond, acquise en 2008.

Le domaine des transports présente une situation contrastée entre les segments ferroviaire, aéronautique et la construction navale. Dans ce dernier segment, l'activité est en retrait sous l'effet d'un ralentissement passager de la demande dans le domaine des navires flottants (FPSO) destinés au marché de l'offshore pétrolier et d'une concurrence accrue sur le segment de la construction navale traditionnelle. Les perspectives restent néanmoins favorables avec un carnet de commandes que le Groupe attend en progression en volume, mais à des niveaux de marge plus bas que dans le passé. Dans le domaine du ferroviaire, la situation du premier semestre 2011 est nettement plus favorable avec de nouveau une croissance à deux chiffres, en Europe comme en Asie où le marché a été tiré par les programmes d'investissement en Chine. Enfin, dans le segment des câbles aéronautiques, la montée en puissance des programmes de production des nouveaux appareils se traduit par une activité en forte croissance.

La marge opérationnelle des activités Industrie s'établit à 18 millions d'euros soit 3,6% du chiffre d'affaires à cours des métaux constants contre 7 millions d'euros au premier semestre 2010 (1,6%).

Bâtiment

Au premier semestre 2011, les ventes de câbles destinés au secteur du Bâtiment ont progressé de près de 10% par rapport au premier semestre 2010. Toutes les zones géographiques, à l'exception du Moyen-Orient, sont en croissance.

L'Europe, qui représente la moitié des ventes du segment, bénéficie de la reprise de la construction résidentielle mais surtout du dynamisme des investissements industriels. La situation est cependant contrastée suivant les pays. La France, qui reste le principal marché du Groupe, enregistre un fort rebond de son activité avec des indices sectoriels bien orientés. Le Royaume-Uni connaît également une tendance positive alors que la Scandinavie est stable, après avoir été en 2009 et 2010 relativement épargnée par le ralentissement de la demande. Les ventes au Benelux sont en léger retrait, pénalisées par le report de certains projets d'infrastructure, qui devraient néanmoins se réaliser au second semestre. Après un bon premier trimestre, l'activité s'est ralentie au second trimestre en Espagne et reste faible en Grèce.

La situation s'est fortement améliorée en Amérique du Nord avec une croissance organique des ventes de près de 25 % sur le premier semestre 2011. Le Groupe tire parti de ses fortes positions commerciales au Canada et d'une position d'acteur de niche sur le marché américain.

En Amérique du Sud, la forte dynamique des marchés péruvien, chilien, colombien et dans une moindre mesure brésilien, permettent au Groupe d'enregistrer également une croissance d'activité à deux chiffres sur la zone. La demande est tirée à la fois par le rebond du secteur résidentiel mais également par d'importants investissements industriels.

En Asie-Pacifique, après une année 2010 particulièrement difficile, le redressement du marché australien se confirme et le Groupe retrouve progressivement une partie des positions perdues à la concurrence en raison notamment de la forte croissance des importations, en 2010.

Seule la zone Moyen-Orient, Russie, Afrique enregistre une baisse d'activité par rapport au premier semestre 2010 avec notamment un marché turc difficile.

La marge opérationnelle atteint 30 millions d'euros soit 6,5% du chiffre d'affaires à cours des métaux constants contre 9 millions d'euros au premier semestre 2010 (2,1%). Ce redressement significatif tient d'une part au redressement des volumes mais également des marges, à l'exception de l'Amérique du Nord où la pression concurrentielle reste forte.

Le niveau d'activité observé sur les différents marchés demeure nettement inférieur au point haut atteint au premier semestre 2007 mais les rationalisations opérées depuis cette date en Europe (Irlande, Allemagne) contribuent à une amélioration substantielle de la rentabilité de ce segment.

TELECOM

Réseau Locaux (LAN)

Les ventes de câbles destinés aux réseaux locaux atteignent 120 millions d'euros au premier semestre 2011, soit un niveau comparable à celui du premier semestre 2010 à taux de change et périmètre constants.

Cette stabilisation des ventes s'observe aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord, les deux marchés principaux du Groupe. En Amérique du Nord, le Groupe observe un ralentissement des projets de centres de données alors que le marché des réseaux locaux lié à l'immobilier commercial tend à redémarrer. Seule la zone Asie-Pacifique est en croissance grâce à une évolution des ventes favorable en Corée du Sud.

La marge opérationnelle s'établit à 6 millions d'euros soit 5,1% du chiffre d'affaires, en retrait par rapport au premier semestre 2010. Ceci résulte en partie d'un mix produit moins favorable sur le marché nord américain.

Infrastructures télécom

Les ventes de câbles destinés au marché des infrastructures télécom enregistrent au premier semestre 2011 une croissance organique de 17%, portant le chiffre d'affaires à 101 millions d'euros. Cette tendance s'observe aussi bien dans le domaine des câbles à fibre optique que dans celui des câbles en cuivre.

La croissance est particulièrement forte en Amérique du Sud et Asie-Pacifique et plus modérée en Europe, à l'exception du segment de marché des composants cuivre et optique qui bénéficie d'une demande soutenue en France au premier semestre. Compte tenu des mesures mises en place, le Groupe n'a pas observé d'impact négatif dans ses approvisionnements en fibre optique, suite aux événements survenus au Japon.

Sous l'effet de cette hausse des volumes, la marge opérationnelle s'établit à 7,5 millions d'euros, soit 7,4% du chiffre d'affaires, contre 1,6% au premier semestre 2010.

FILS CONDUCTEURS

Les ventes externes du métier Fils Conducteurs s'élève à 144 millions au premier semestre 2011, en croissance de 4% par rapport au premier semestre 2010. Le Groupe poursuit sa stratégie visant à saturer son outil de production grâce aux ventes externes, lorsque la demande interne est inférieure à la capacité disponible. En France, suite à la fermeture d'une des deux coulées continues en 2009, les ventes externes de fils conducteurs sont désormais non matérielles.

La marge opérationnelle s'établit à 10 millions d'euros, soit 6,7% du chiffre d'affaires, contre 4,7% au premier semestre 2010.

ACTIVITES NON ALLOUEES

Les métiers supportent chacun une quote-part des coûts de fonctionnement de la Holding (appelés frais centraux) en proportion de leur niveau d'activité.

Par ailleurs, certains produits ou dépenses ne sont pas directement rattachables à une activité opérationnelle spécifique et à ce titre ne sont pas alloués au métier. Ainsi, en 2011 comme en 2010, le Groupe a supporté des charges exceptionnelles pour l'organisation de sa défense juridique suite aux enquêtes de concurrence initiées à son encontre.

Au premier semestre 2011, la marge opérationnelle des activités non allouées s'établit à -12 millions d'euros, comparativement à -9 millions d'euros au premier semestre 2010.

1.2 Autres éléments des comptes consolidés

1.2.1 Effet stock-outil

Compte tenu de la poursuite de la hausse des prix des métaux non ferreux au cours des premiers mois de l'année 2011, l'effet 'StockOutil' est positif de 21 millions d'euros au 30 juin 2011 (cet effet était déjà positif de 50 millions d'euros au 30 juin 2010).

Pour mémoire, l'application du référentiel IFRS conduit à constater un décalage sur les métaux non ferreux consommés, entre leur valeur dans les comptes consolidés (valorisés au prix unitaire moyen pondéré) et leur valeur déterminée sur base des métaux non ferreux réellement affectés aux commandes livrées par le biais des couvertures (principe d'une couverture systématique de la composante 'métaux non ferreux' incluse dans chaque flux de vente). Ce décalage temporaire est isolé sur la ligne 'Effet stock outil' du compte de résultat afin de ne pas perturber la lecture de la performance opérationnelle du Groupe.

1.2.2 Dépréciations d'actifs nets

Le Groupe procède au cours du quatrième trimestre de chaque année à une revue de la valorisation de ses goodwill, ainsi que de ses actifs corporels et incorporels, sur base de données prévisionnelles à moyen terme actualisées pour les différentes entités opérationnelles.

Dans le cadre de l'arrêté de ses comptes au 30 juin 2011, Nexans a procédé à une revue des principaux enjeux de dépréciation en enrichissant les données prévisionnelles de l'exercice précédent des réalisations des premiers mois de 2011 et pour les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) considérées comme sensibles, d'un réajustement si nécessaire des tendances à moyen terme sur base de l'information disponible à cette date.

Cet exercice a conduit à comptabiliser une charge sur le premier semestre 2011 de 6 millions d'euros pour l'essentiel liée à la dépréciation des actifs de l'UGT 'Câbles industriels Amérique du Nord' suite à des performances 2011 en net retrait et des perspectives économiques incertaines.

L'UGT 'Grèce' a également fait l'objet d'une revue sur le premier semestre 2011 compte tenu de la crise économique et financière que traverse ce pays. En l'état actuel des prévisions de cette UGT et des hypothèses retenues pour le taux d'actualisation (voir Note 6 de l'annexe aux états financiers consolidés résumés du premier semestre 2011), le Groupe a considéré qu'une dépréciation des actifs n'était pas requise au 30 juin 2011. La valeur nette comptable des immobilisations de la Grèce s'élève à 17 millions d'euros à cette date.

Au cours du premier semestre 2010, une charge de 26 millions avait été comptabilisée correspondant principalement à une dépréciation des 'relations clientèles' de l'UGT

'Australie' regroupant les activités de Nexans en Australie et en Nouvelle Zélande suite à l'acquisition du groupe Olex en décembre 2006. Le ralentissement économique mondial, principalement perceptible sur cette zone à compter du deuxième semestre 2009, avait en effet contribué à accroître la pression concurrentielle sur certains segments de marché se traduisant notamment par une progression sensible des importations concurrentes et une réduction des parts de marché d'Olex sur certains clients clés. Les relations clientèles avaient fait l'objet d'une valorisation spécifique à date d'acquisition. Le solde de la dépréciation constatée sur le premier semestre 2010 portait pour l'essentiel sur le goodwill de l'UGT 'Espagne' compte tenu d'un marché local difficile.

1.2.3 Restructurations

Les charges de restructuration se sont élevées à 13 millions d'euros au premier semestre 2011 (voir détail des coûts en note 12.b de l'annexe aux états financiers consolidés résumés du premier semestre 2011), contre 56 millions d'euros au premier semestre 2010.

Cette charge de 13 millions d'euros correspond principalement au plan de restructuration du site de Rheydt en Allemagne compte tenu d'une baisse durable de la demande sur certains câbles de spécialité fabriqués par cette usine et de sa situation de sur capacité.

Au cours du premier semestre 2010, la charge de restructuration de 56 millions d'euros couvrait essentiellement les projets de fermeture de deux usines de câbles opérant pour l'essentiel sur le marché des infrastructures d'énergie basées à Lorena (Brésil) et Latina (Italie)

1.2.4 Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux

Le Groupe utilise des contrats d'achat et vente à terme conclus pour l'essentiel sur la Bourse des Métaux de Londres (LME) pour couvrir son exposition au risque de fluctuation des cours des métaux non ferreux (cuivre, aluminium et, dans une moindre mesure, plomb).

La forte volatilité des cours des métaux non ferreux a conduit le Groupe à se doter des moyens permettant de qualifier de « couverture de flux de trésorerie », au sens de la norme IAS 39, une part importante de ces instruments financiers dérivés.

A fin juin 2011, seules quelques unités pour lesquelles les enjeux ne sont pas jugés significatifs, ne remplissent pas les conditions permettant de qualifier leurs dérivés en instruments de couverture. Pour ces dernières, l'impact de la variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux est reporté sur la ligne « Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux » du compte de résultat

1.2.5 Plus et moins values sur cession d'actifs

Les plus values sur cession d'actifs ne sont pas significatives à fin juin 2011 (4 millions d'euros), en l'absence de toute opération majeure sur le périmètre du Groupe.

1.2.6 Amendes liées aux enquêtes concurrence

Le Groupe a comptabilisé une dotation aux provisions de 200 millions d'euros sur le premier semestre 2011 pour couvrir le risque relatif à l'amende qui pourrait lui être infligée suite à la communication des griefs reçue en date du 5 juillet 2011 de la Direction Générale de la Concurrence de la Commission Européenne. Pour plus de détail se reporter à la partie **1.2.11**.

Au vu de son caractère exceptionnel et de son montant très significatif et conformément au référentiel IFRS, cette provision a été isolée sur une ligne spécifique du compte de résultat ('Amendes liées aux enquêtes concurrence'), au sein du résultat opérationnel.

1.2.7 Résultat financier

Le résultat financier du premier semestre 2011 s'établit à 51 millions d'euros, contre 40 millions d'euros sur le premier semestre 2010. Cette dégradation est principalement imputable à une évolution temporairement défavorable du résultat de change.

Le résultat financier du Groupe est principalement composé du service de la dette qui s'élève, net des produits de la gestion de la trésorerie, à 37 millions d'euros sur le premier semestre 2011.

1.2.8 Impôt

La charge d'impôt du Groupe s'élève à 19 millions d'euros sur le premier semestre 2011, soit 28,5 % du résultat consolidé avant impôt et avant prise en compte de la provision de 200 millions d'euros constituée pour couvrir l'amende éventuelle pour comportement anticoncurrentiel.

Par rapport au premier semestre 2010, la charge d'impôt a notamment bénéficié sur les six premiers mois 2011 de la possibilité de reconnaître certains impôts différés actifs complémentaires suite à l'amélioration des projections de résultats, dans un contexte économique globalement plus favorable.

1.2.9 Principaux flux financiers de la période

Le Groupe a dégagé une Capacité d'autofinancement, avant prise en compte du coût de l'endettement, positive de 135 millions d'euros sur le premier semestre 2011, soutenue notamment par un résultat net positif, avant prise en compte de la provision de 200 millions d'euros constituée pour couvrir l'amende éventuelle pour comportement anticoncurrentiel, de 48 millions d'euros et des amortissements et dépréciations de 76 millions d'euros.

La progression du besoin en fonds de roulement sur le premier semestre 2011 est liée à la hausse des cours des métaux non ferreux, à la forte reprise de certaines activités et à une situation géopolitique difficile dans certains pays d'Afrique du Nord qui perturbe fortement l'activité.

Les flux de trésorerie liés à l'investissement se sont pour leur part élevés à - 94 millions d'euros sur les six premiers mois 2011, décomposés pour l'essentiel en investissements corporels pour 64 millions d'euros et en placements dans des instruments de gestion de trésorerie court terme pour 29 millions d'euros (voir Note 13.a de l'annexe aux états financiers consolidés résumés du premier semestre 2011).

Les flux de trésorerie provenant des financements sont négatifs de 33 millions d'euros sur la période. Les intérêts payés par le Groupe et les nouveaux financements court terme mis en place sur le semestre se compensent en valeur. L'effet net correspond aux dividendes distribués par Nexans sur le deuxième trimestre 2011 (soit 32 millions d'euros).

Au total et après prise en compte des variations de change, la variation de la trésorerie sur la période est négative de 233 millions d'euros et la trésorerie nette à fin juin 2011 s'établit à 550 millions d'euros (dont 558 millions d'euros de trésorerie active et 8 millions d'euros de découverts et comptes bancaires débiteurs).

1.2.10 Bilan

Le total Bilan du Groupe varie peu entre le 30 juin 2011 et le 31 décembre 2010 et s'établit à 5 465 millions d'euros (contre 5 513 millions d'euros au 31 décembre 2010).

La structure de ce bilan évolue de la façon suivante entre ces deux périodes :

- Les actifs immobilisés s'élèvent au 30 juin 2011 à 1 842 millions d'euros, contre 1 897 millions d'euros au 31 décembre 2010, notamment sous l'effet d'une appréciation de l'Euro entre ces deux dates.
- Le besoin en fonds de roulement opérationnel (clients, stocks, fournisseurs et comptes liés aux contrats long terme) progresse de 209 millions d'euros entre le 31 décembre 2010 et le 30 juin 2011, sous l'influence de différents effets

conjoncturels comme évoqué ci-dessus en 1.2.9). Cette évolution explique pour l'essentiel la dégradation de la dette nette du Groupe qui passe de 144 millions d'euros à fin d'année dernière à 366 millions d'euros au 30 juin 2011.

- Les provisions pour risques et charges, incluant les provisions pour engagement de pensions et assimilés, augmentent de 176 millions d'euros sur le premier semestre 2011 pour s'établir à 650 millions d'euros, principalement sous l'effet de la dotation de la provision de 200 millions d'euros constituée pour couvrir l'amende éventuelle pour comportement anticoncurrentiel.
- Les capitaux propres du Groupe diminuent pour s'élever à 1 945 millions d'euros au 30 juin 2011, compte tenu du résultat net négatif du premier semestre et d'une appréciation de l'euro par rapport au 31 décembre 2010. La structure financière du Groupe reste néanmoins particulièrement solide avec un gearing inférieur à 19 % au 30 juin 2011.

1.2.11 Autres faits marquants du premier semestre

Accord portant sur une prise de participation majoritaire dans l'activité câbles d'énergie du Groupe chinois Shandong Yanggu

Nexans a annoncé le 21 juin 2011 la signature avec Shandong Yanggu Cable Group (« Shandong Yanggu ») d'un accord portant sur la création d'une coentreprise à partir de l'activité câbles d'énergie de ce dernier en Chine. Nexans détiendra 75% de cette coentreprise et Shandong Yanggu les 25% restants.

Fondé en 1985 dans la province du Shandong dans le nord du pays, Shandong Yanggu est l'un des principaux fabricants chinois de câbles d'énergie. En 2010, l'activité câbles d'énergie a réalisé un chiffre d'affaires total de 1,3 milliard de RMB (environ 150 millions d'euros). La société détient un ensemble industriel fabriquant des câbles d'énergie de haute, moyenne et basse tension et emploie environ 1 200 personnes. Cette société a récemment mené à bien un programme majeur d'investissement afin de renforcer sa capacité de production.

Shandong Yanggu fournit notamment des câbles d'infrastructures d'énergie à SGCC (State Grid Corporation of China). La prise de contrôle effective de Shandong Yanggu par Nexans ne devrait intervenir qu'au cours du premier trimestre 2012 compte tenu des autorisations locales à obtenir.

Accord avec Alstom en vue de la création d'une coentreprise au Maroc pour produire des faisceaux de câbles destinés au marché ferroviaire

Le 8 juin 2011, Nexans a signé avec le Groupe Alstom un accord en vue de créer une co-entreprise pour produire au Maroc des faisceaux de câbles destinés au marché ferroviaire.

La future coentreprise serait détenue à parts égales par Alstom (50%) qui apporterait la charge de travail initiale et assurerait la conception des sous-ensembles, et par Nexans (50%) qui piloterait leur industrialisation et leur production. La société se développerait dans un premier temps autour de la fabrication des faisceaux de câbles et des armoires électriques (sous-ensembles intégrés dans le système nerveux des trains) qui équiperont certains des matériels roulants Alstom destinés aux marchés marocains et mondiaux ; dans un second temps, elle diversifierait ses activités pour satisfaire d'autres clients ferroviaires et des clients d'autres secteurs.

Accord avec Madeco en vue du renforcement de la participation de ce dernier au capital du Groupe en tant qu'actionnaire principal

Nexans a annoncé la conclusion, le 27 mars 2011, d'un accord avec son principal actionnaire, le groupe chilien Madeco. Cet accord, d'une durée de 10 ans (à compter de la date à laquelle Madeco détiendra 15% du capital de Nexans) est destiné à attribuer à terme à Madeco une position de référence au sein de Nexans, en portant sa participation de 9% à 20% du capital.

Ce mouvement s'accompagne d'un renforcement de la participation de Madeco au Conseil d'administration en conférant à Madeco un deuxième siège d'administrateur, décision avalisée par l'assemblée générale des actionnaires du 31 mai 2011. Un troisième siège d'administrateur sera proposé aux actionnaires par convocation d'une autre assemblée générale, dès que Madeco détiendra 15% du capital. Cette seconde assemblée générale sera également amenée à se prononcer sur la suppression dans les statuts des droits de vote double et de la limitation des droits de vote à 8%. Elle se prononcera également sur l'introduction dans les statuts, d'une limitation à 20% des droits de vote exprimés en séance pour toute résolution portant sur des opérations structurantes (telles que des fusions et des augmentations de capital significatives). Cette disposition statutaire est destinée, compte tenu des quorums constatés, à prévenir un droit de veto de fait de la part d'un actionnaire détenant plus de 20% du capital; elle est donc dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires.

Cet accord est assorti d'un engagement de limitation de participation (standstill) et de conservation (lock-up) de Madeco, d'une durée de trois ans (à compter de la date à laquelle Madeco détiendra 15% du capital de Nexans) et dont Madeco pourrait, s'il le souhaite, être délié en cas d'offre publique sur la Société. A l'expiration de cette période de trois ans, Nexans pourra mettre fin à cet accord si Madeco venait à détenir moins de 20% ou plus de 22,50% du capital.

Le 26 mai 2011, Madeco a déclaré auprès de l'AMF avoir conclu des contrats à terme portant sur des actions Nexans lui permettant, au dénouement desdits contrats, de franchir le seuil de 15% en capital. La livraison des actions Nexans doit intervenir au plus tôt en août 2011 et au plus tard en février 2012, à l'initiative de l'intermédiaire financier, et amènera Nexans à convoquer une assemblée générale extraordinaire dans le cadre des dispositions du pacte dont les principales dispositions sont décrites ci-dessus.

Enquêtes concurrence

Nexans, ainsi que sa filiale Nexans France SAS, ont reçu en date du 5 juillet 2011, une communication des griefs² de la Direction Générale de la Concurrence de la Commission Européenne pour comportement anticoncurrentiel dans le secteur des câbles d'énergie sous-marins et souterrains ainsi que les matériels et services associés.

En conséquence, le Groupe a constitué une provision pour risques de 200 M€ dans ses comptes consolidés au 30 juin 2011. S'agissant d'une estimation, on ne peut exclure que les conséquences financières finales pour le Groupe puissent être différentes.

Ce montant correspond, à ce stade de la procédure, et par application du principe de prudence, à l'estimation du Groupe de l'amende qui pourrait lui être infligée compte tenu de la politique de la Commission en matière de sanctions ainsi que de la méthodologie et des éléments sur lesquels la Commission envisage de fonder une amende, et la prise en compte de certaines contestations que Nexans compte faire.

Se référer également à la **Note 15** des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

2. Progrès réalisés et difficultés rencontrées

L'engagement des salariés a permis au Groupe d'être en situation de profiter des effets de la reprise de l'activité liée à l'amélioration du contexte économique.

Dans les pays émergents, le Groupe a poursuivi sa politique d'accompagnement de ces unités les plus récentes en leur permettant de bénéficier des technologies développées en Europe.

² Une communication des griefs est une étape officielle des enquêtes de concurrence de la Commission par laquelle cette dernière informe par écrit les parties concernées des griefs retenus à leur encontre. Le destinataire d'une communication des griefs peut y répondre par écrit, en exposant tous les faits dont il a connaissance qui sont susceptibles d'écarter les griefs formulés par la Commission. Il peut également demander à être entendu pour présenter ses observations à propos de l'affaire en cause. L'envoi d'une communication des griefs ne préjuge pas de l'issue finale de la procédure.

La maîtrise des coûts

Au premier semestre 2011, les Achats du Groupe ont continué à mettre l'accent sur différentes actions visant à réduire l'impact des tensions ressenties sur la disponibilité de certaines matières premières plastiques. Certains fournisseurs avaient réduit leurs capacités en 2009 pour faire face à la baisse de la consommation. Depuis mi 2010, ils ont fait face à une sous-capacité lors du redémarrage de leur activité, avec pour conséquence un impact sur les prix de marché. La stratégie passée de réduction des situations de monopole a permis à Nexans de faire face à cette nouvelle situation sans conséquence sur sa production, tout en limitant l'impact défavorable sur ses prix d'achat.

Le tsunami au Japon n'a pour sa part pas eu d'impact sur l'accès du Groupe à certaines matières comme la fibre optique grâce à la décision de nos fournisseurs historiques de fibre, d'approvisionner Nexans à partir d'autres usines notamment de Chine.

Par ailleurs, les Achats ont intensifié leurs efforts dans les domaines suivants :

- Adaptation de la politique d'approvisionnement en cuivre à la nouvelle organisation de la métallurgie au sein du Groupe,
- Extension du périmètre des actions de la direction des Achats à de nouveaux domaines tels que les assurances et la certification qualité et produits,
- Renforcement des actions ciblées en Asie et en Amérique du Sud avec le lancement d'appels d'offre régionaux,
- Poursuite de la recherche de nouvelles opportunités de réduction de coûts dans d'autres domaines notamment celui du fret,
- Mise en œuvre d'actions d'achats « verts » en coopération avec certains fournisseurs

A ces initiatives portant sur les coûts variables de production, se sont ajoutés des efforts de maîtrise des frais fixes afin d'éviter que ceux-ci ne ré-augmentent parallèlement à l'activité dans un contexte de reprise.

Le support aux opérations et la coordination industrielle :

Le déploiement du programme Nexans Excellence Way a été poursuivi au premier semestre 2011. Un effort particulier a porté sur une adaptation des organisations avec les modèles de compétences industriels.

- **La Sécurité** : l'amélioration de la sécurité reste un objectif prioritaire du Groupe. L'analyse systématique de tous les accidents critiques, la réalisation de journées de sensibilisation pour les équipes de direction, l'établissement et la diffusion de standards continuent de renforcer une dynamique forte à travers le Groupe.

- **L'efficacité opérationnelle** : elle recouvre des sujets essentiels tels que la maîtrise des coûts directs, la réduction des niveaux de stocks ainsi que le service aux clients. L'accent a été principalement mis sur la réduction des déchets.

Enfin, les efforts déployés dans la haute tension sous marine (qui avait connu de nombreuses difficultés en 2009 et en 2010 notamment dans la fabrication de certains câbles) ont permis de revenir à une situation plus normalisée au cours du premier semestre 2011.

Mise en place d'une nouvelle organisation pour le Groupe

Ces dernières années l'activité du Groupe s'est inscrite dans un contexte en pleine évolution :

- De nombreux clients européens ont confirmé leur caractère régional, voire mondial, au détriment de la dimension nationale,
- Des projets de plus en plus complexes ont vu le jour dans le secteur des infrastructures ou des ressources énergétiques, notamment dans les pays émergents.
- Dans un marché en très forte expansion, les activités de haute tension terrestre et sous- marine développent des problématiques de plus en plus communes, notamment au niveau des technologies requises et de la gestion des projets.

Fort de ce constat, le Groupe s'est attaché à redoubler ses efforts pour faire face à ces nouvelles contraintes :

- Renforcement de la compétence distinctive de Nexans au travers d'une culture commerciale plus forte et le développement de produits plaçant le client au cœur de l'action du Groupe;
- Poursuite de l'amélioration de la rentabilité en s'appuyant, entre autres, sur une meilleure efficacité opérationnelle et une réduction des coûts, afin de financer les nombreux projets de développement du Groupe;

Pour ce faire, le Groupe a annoncé la mise en place d'une nouvelle organisation de ses activités :

- Le Groupe crée une zone 'Europe' au management intégré et organisée en quatre lignes de marchés :
 - 'Distributeurs & Installateurs' ;
 - 'Utilities & Operators', en charge des opérateurs de distribution d'énergie et des opérateurs télécoms ;
 - 'Industrie' visant les câbles de spécialités, livrés aux clients industriels du Groupe;

- 'Projets d'infrastructures et industriels' pour piloter les grands projets impliquant une offre multi produits/multi unités.

Chacune des lignes de marchés procédera à court terme à la séparation effective de ses fonctions commerciales (fondamentalement tournées vers les clients) et de ses fonctions industrielles (orientées uniquement vers la production).

- Le Groupe crée par ailleurs, un grand « business group » mondial (HVUC : High Voltage and Underwater Cables) rassemblant ses activités Haute Tension terrestre et sous-marine ainsi que les câbles pour applications sous-marines.

Les principales difficultés rencontrées au premier semestre 2011

Le Groupe a enregistré un fort rebond de ses ventes dans la majorité de ses activités au cours des six premiers mois de l'année. Ce passage d'une situation de sous-activité durant plusieurs trimestres d'affilée suivie par une reprise soudaine des commandes ou de projets jusqu'alors reportés dans le temps, a constitué un des enjeux du semestre écoulé.

Une partie importante de cette croissance du chiffre d'affaires provient d'une hausse des volumes tandis que le niveau des prix (même s'il s'améliore ou se stabilise par rapport à fin 2010, suivant les segments de marché) reste tendu. Enfin, la poursuite de la forte hausse des cours de certaines matières a continué à peser sur la rentabilité du Groupe au premier semestre 2011 même si cet impact est moindre qu'au deuxième semestre 2010.

Dans ce contexte, le pilotage de la reprise de l'activité a été un vrai enjeu avec la nécessité dans certaines activités de procéder à des embauches de nouveaux personnels très rapidement.

Enfin, le Groupe a été confronté à des situations difficiles en raison des troubles qu'ont connus certains pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient, régions d'exportation importantes notamment pour les activités de haute tension terrestre du Groupe. Nexans a ainsi été contraint d'interrompre la livraison et les travaux d'installation de deux projets de câbles en Lybie. D'autres projets dans le Golfe ont par ailleurs été retardés.

3. Orientations et perspectives pour le second semestre 2011

La première partie de l'année 2011 a confirmé le mouvement général de reprise de l'activité engagée au cours du second semestre 2010 avec une progression marquée des segments de marché que sont les câbles spéciaux et les câbles bâtiment.

Dans cette logique, les ventes devraient poursuivre leur progression au second semestre 2011 mais à un rythme moins marqué qu'au premier semestre qui avait bénéficié d'un effet de comparaison très favorable par rapport au premier trimestre 2010. Le Groupe vise ainsi un objectif de croissance organique de ses ventes compris entre 5% et 7 % sur l'ensemble de l'année 2011.

Sous réserve d'une capacité confirmée à répercuter les hausses des prix des matières premières plastiques et des composants et en l'absence de nouveaux développements majeurs en Afrique du Nord ou au Moyen Orient qui restreindraient l'activité en deçà des niveaux du premier semestre 2011, la rentabilité opérationnelle devrait poursuivre son amélioration au cours du deuxième semestre pour atteindre un taux de marge opérationnelle d'environ 5,5% sur l'ensemble de l'année.

A périmètre et prix du cuivre constants, la dette nette du Groupe devrait être en recul au 31 décembre 2011 par rapport au 30 juin 2011 pour atteindre environ 300 millions d'euros.

4. Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

La Société considère que les principaux risques identifiés dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 avril 2011 sous le numéro D.11-0329 (Document de Référence 2010) aux pages 37 à 44 et 176 à 187 n'ont pas changé de manière significative. Le lecteur est par ailleurs invité à se reporter à la Note 15 des états financiers consolidés résumés et, concernant l'évolution des risques liés aux enquêtes de concurrence à la partie 1.2.11 du présent document.

Les principales incertitudes pour le second semestre de l'exercice en cours concernent :

- L'évolution de la croissance économique avec un risque d'essoufflement de la reprise mondiale compte tenu de la remontée des taux d'intérêt, de politiques monétaires moins accommodantes et de la situation financière difficile d'un certain nombre d'Etats Européens,
- La confirmation d'une situation concurrentielle marquée qui pourrait se traduire par une pression sur les prix et donc sur les marges,
- La réalisation de grands contrats de haute tension sur lesquels le niveau de risque est toujours élevé notamment en Libye qui se trouve aujourd'hui en état de guerre.
- La poursuite de la forte hausse de certaines matières,
- L'évolution de la situation géopolitique dans certains pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient.
- Les conséquences directes et indirectes de la communication des griefs³ de la Direction Générale de la Concurrence de la Commission Européenne pour

³ Une communication des griefs est une étape officielle des enquêtes de concurrence de la Commission par laquelle cette dernière informe par écrit les parties concernées des griefs retenus à leur encontre. Le destinataire d'une communication des griefs peut y répondre par écrit, en exposant tous les faits dont il a connaissance qui sont

comportement anticoncurrentiel dans le secteur des câbles d'énergie sous-marins et souterrains ainsi que les matériels et services associés.

5. Transaction entre les parties liées

La Société considère que les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans le Document de Référence 2010 aux pages 45 à 53 ainsi qu'à la note 30 aux comptes consolidés au 31 décembre 2010.

6. L'activité et les résultats de la société Nexans

Outre son rôle de holding faîtière, Nexans joue le rôle de pivot pour l'encaissement d'une redevance interne liée à la recherche et au développement, à charge pour elle de répartir les contributions entre les filiales en fonction des programmes d'intérêt Groupe qu'elles mettent en œuvre. L'activité de financement intragroupe et la gestion centralisée de trésorerie est exercée par une société exclusivement dédiée à cet effet, la société Nexans Services.

Au cours du premier semestre 2011, le chiffre d'affaires de la société Nexans s'est élevé à 6,6 millions d'euros et correspond essentiellement à la facturation du coût des prestations rendues à ses filiales. Après prise en compte notamment des dividendes perçus sur la période, le résultat net ressort en gain à 59,7 millions d'euros (contre un gain de 57,0 millions d'euros au premier semestre 2010).

Les capitaux propres de la Société s'établissent à 1 728 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 1 696 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

7. Gouvernement d'entreprise

L'Assemblée générale du 31 mai 2011 a procédé au renouvellement du Conseil d'administration avec la nomination de quatre nouveaux administrateurs, Madame Mouna Sepehri et Messieurs Robert Brunck, Cyrille Duval et Francisco Pérez (représentant de l'actionnaire principal Madeco). Ces administrateurs remplacent Messieurs Ervin Rosenberg et Jacques Garaïalde, administrateurs de Nexans depuis son origine, et Jean-Marie Chevalier.

susceptibles d'écarter les griefs formulés par la Commission. Il peut également demander à être entendu pour présenter ses observations à propos de l'affaire en cause. L'envoi d'une communication des griefs ne préjuge pas de l'issue finale de la procédure.

Les actionnaires ont également procédé au renouvellement du mandat de quatre administrateurs, Messieurs Gianpaolo Caccini, Georges Chodron de Courcel, Jérôme Gallot et Nicolas de Tavernost.

Le Conseil ainsi renouvelé conserve un taux d'indépendance de 50%.

Le 26 Juillet 2011,

Le Conseil d'Administration
Représenté par Frédéric Vincent,
Président-Directeur Général